



Assemblée annuelle de parents

École Lionel-Groulx/Mgr-Bazinet

Jeudi 12 septembre 2024, 17h30

Au pavillon Mgr-Bazinet

PROCÈS-VERBAL

Étaient Présents :

Bossé, Amélie
Ste-Croix, Sébastien
Perreault, Charles
Breault, Véronique
Gosselin, Marie-Josée
Martel-Larocque, Carolane
Marcotte, Karine
Beaudry, Sabryna
Colangelo-Lapointe, Bianca

Étaient également présents :

Louis Dave Bergeron, directeur
Cloée La Rocque, secrétaire

1. Ouverture de l'assemblée.

Le directeur, Louis Dave Bergeron, ouvre l'assemblée à 17h35, souhaite la bienvenue aux parents présents et explique le déroulement de la réunion.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Charles Perreault de désigner Louis Dave Bergeron comme président de l'assemblée et Cloée La Rocque comme secrétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Amélie Bossé l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente
5. Mot du président du conseil d'établissement
6. Mot de la direction de l'école
7. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement;
8. Nomination d'un président d'élection
9. Adoption de la procédure d'élection
10. Élection des membres au conseil d'établissement
11. Élection d'un représentant au comité de parents
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2023

Il est proposé par Charles Perreault d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2023, tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



Et si on cultivait l'amour!

5. Mot du président du conseil d'établissement.

Charles Perreault, président du conseil d'établissement, souligne l'importance de l'appréciation de l'équipe école, des parents impliqués, des jeunes de notre milieu. Il mentionne également la chance que nous avons d'avoir une stabilité à la direction.

6. Mot de la direction de l'école.

Louis-Dave Bergeron, directeur de l'école, prend la parole et partage les informations relatives aux nouveaux changements, tels que : pas de nouvelle école prévue cette année. Lionel-Groulx restera dans les modulaires. Le coût des réparations seraient les mêmes que pour une nouvelle construction, donc pas de réparation de l'ancien Groulx prévu non plus. Louis-Dave entame sa 4^e année comme direction d'école pour Lionel-Groulx/Mgr-Bazinet.

Ouverture d'une 3^e classe langage.

Ouverture d'une classe régulière à Mgr-Bazinet.

Selon le projet éducatif, les résultats de l'école sont très bons lorsqu'ils sont comparés à des comparables. Nous nous situons dans le tiers supérieur de nos comparables. La première cible est la lecture, suivi par l'écriture.

Louis-Dave partage un aperçu du sondage auprès du personnel et des élèves, sur le climat scolaire qui a un taux élevé de satisfaction.

7. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement est un organisme composé de parents, de membres du personnel, et de représentants de la communauté.

Le CÉE est un organisme de consultations.

Les sujets qui peuvent être **adoptés** par lui sont : le projet éducatif, le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, les règles de fonctionnement des services de garde et le budget annuel de l'établissement, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de modifier, en tout ou en partie, une proposition.

Le CÉE **approuve** : La liste du matériel d'usage personnel pour l'élève, entre autres, en donnant son accord ou son désaccord sur une proposition, et ce, sans pouvoir la modifier.

Il y a aussi une formation obligatoire pour tous les membres du CÉE, M. Bergeron enverra le lien aux personnes élues.

8. Nomination d'un président d'élection.

Il est proposé par Carolane Martel-Larocque la nomination de Louis Dave Bergeron comme président d'élections.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Adoption de la procédure d'élection.

Louis Dave Bergeron présente les postes à combler. La procédure est expliquée dans le cas, le vote sera nécessaire.

Il est proposé par Marie-Josée Gosselin la procédure d'élections telle que déposée par Louis-Dave Bergeron.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Élection des membres au conseil d'établissement.

Cette année, il y a 3 postes en élection pour une période de 2 ans. Louis-Dave Bergeron présente les membres du CÉE qui finissent leur mandat. Sébastien Ste-Croix, Charles Perrault et Jordan Michel Hawkins (vacant).

Charles Perreault dépose sa candidature

Marie-Josée Gosselin propose la candidature de Sébastien Ste-Croix. Il accepte

Karine Marcotte dépose sa candidature



Et si on cultivait l'amour!

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président d'élection déclare la fin des mises en candidatures. Étant les seuls candidats, le président confirme l'élection par acclamation de :

Charles Perreault
Marie-Josée Gosselin
Karine Marcotte

11. Élection d'un représentant au comité de parents.

Louis-Dave Bergeron invite Marie-Josée Gosselin et Sébastien Ste-Croix, représentants du CP 2023-2024 à faire une courte présentation.

Le Comité de Parents donne son avis sur tout sujet propre à assurer la réussite éducative. Il y a 10 rencontres par année. Il y a un parent dans chaque école. Partage d'informations entre écoles et avec le Centre de service scolaire.

Il y a également des sous-comités tel que le transport scolaire, et des divisions de territoires pour les écoles de quartiers

Sébastien Ste-Croix propose Marie-Josée Gosselin. Elle accepte.

Marie-Josée Gosselin propose Sébastien Ste-Croix. Il accepte comme substitut.

Aucune autre candidature proposée.

Le président d'élection déclare **Marie-Josée Gosselin** comme représentante au Comité de Parents pour l'année **2024-2025**

Le président d'élection déclare **Sébastien Ste-Croix** comme représentante substitut au Comité de Parents pour l'année **2024-2025**.

12. Période de questions

Sébastien Ste-Croix demande si les modulaires de l'ancien Groulx seront bientôt installés au modulaire. Louis-Dave Bergeron annonce avec enthousiasme que les modules des 4 ans seront déménagés demain.

Pour les modules des 5 ans, la Ville achètera les modules de l'ancien Groulx afin de garder ce parc utilisé par les citoyens et achètera à Groulx de nouveaux modulaires, d'ici 1 an environ.

13. Levée de l'assemblée annuelle de parents

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18h37 par proposition de Charles Perreault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Charles Perreault
Président

Louis Dave Bergeron
Directeur